



GAZONS A NARD RAIDE ET GROUPEMENTS APPARENTES

CODE CORINE : 36.31
CODE UE : 6230
Habitat d'intérêt prioritaire

Description

Communautés denses sur sols acides profonds, développées principalement et abondamment à l'étage subalpin, dominées ou codominées par le Nard, le Gispet ... (d'après code CORINE Biotopes).

Caractéristiques physiques de l'habitat sur le site :

Altitude : 1800-2600m (mosaïque ou mélange)

Exposition : indifférent

Pente : 5-25°

Localisation sur le site :

Représenté sur l'ensemble du site, sauf la partie ouest.

Représentativité de l'habitat sur le site

Très bien représenté.

162 unités peuvent être classées dans cette rubrique :

2 répertoriées en 36.311

82 répertoriées en 36.312

2 répertoriées en 36.313

19 répertoriées en 36.314

⇒ Ces habitats sont décrits dans les fiches suivantes.

76 unités répertoriées en tant que tel (**36.31**).

Remarque : 3 unités contiennent du 36.3 (NP 127, NP 332 et NF 256), des compléments d'inventaires seront donc nécessaires pour affiner le rattachement de ces unités.

Typicité
Bonne

Etat de conservation sur le site :

52 (68,4 %) bons

Dont 4 risquent d'être colonisés par les ligneux (P92, P352, P365, F163) et 1 risque de gagner la cariçaie (P125)

24 moyens (31,6 %)

Impacts et activités

La présence du pâturage extensif permet de maintenir l'habitat et des espèces de bonne qualité fourragère. En revanche, un manque de pression pastorale instantanée forte peut entraîner une colonisation par les ligneux et éventuellement une uniformisation de ces pelouses.

Dans certains cas, ces habitats sont soumis à un piétinement important lié à la proximité d'un sentier de randonnée avec, notamment, multiplication de sentiers parallèles au sentier principal. Ce piétinement peut être également lié au camping itinérant, parfois important.

Statut de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Site naturel classé au titre de la loi de 1930, ZNIEFF.

Préconisations de gestion

Objectif :

Conservé ces habitats en bon état de conservation :

- en limitant l'extension des ligneux sur ces habitats
- en appliquant des pratiques pastorales permettant de maintenir une richesse floristique convenable
- en poursuivant la gestion du flux touristique

Restaurer / aménager les portions (faibles surfaces) dégradées par la divagation des randonneurs (multiplication de sentiers, piétinement important)

Actions proposées :

- Mise en place d'un test d'ouverture avec élimination par débroussaillage manuel de ligneux avec application de divers niveaux de pression pastorale.

→ cf. Action (P2)

- Réflexion sur le mode d'utilisation de l'espace par les troupeaux en appliquant par exemple un gardiennage serré sur ces habitats.

+ Tests à réaliser pour définir des seuils de «sous utilisation» (sous pâturage) et de «sur utilisation» de cet habitat (surpâturage) par les troupeaux. Le but est de connaître les modalités d'utilisation par le troupeau permettant d'obtenir ou de maintenir une richesse floristique maximale de l'habitat. L'objectif final est de préconiser des modes de gestion pastorale adaptés à ce type de milieu (charge instantanée ?, périodes les plus favorables ? ...)

→ cf. Action (P1)

- Suivi de l'activité de bivouac et de camping itinérant. Concentrer les efforts sur les aires de bivouacs d'Orédon et d'Aubert en terme de suivi, de surveillance et de gestion + restauration des sentiers.

→ cf. Action (T4, T3)

Acteurs concernés

Service Pastoral Départemental (CRPGE), Gestionnaires d'estives, communes administratives et propriétaires, éleveurs, chambre d'agriculture. Gestionnaire de la RNN (=PNP). CBP